

Saison Estivale 2020



Hermanville sur mer

CLUB DE VOILE ET LOISIRS HERMANVILLE

37 Bd de la 3eme DIB 14880 Hermanville sur Mer

Tél 02 31 97 53 52 Messagerie cvlh@club-internet.fr



LE CATAMARAN

Du lundi au vendredi

Le matin de 10h00 à 12h00

L'après midi de 14h00 à 16h00

Rendez vous au Club 1/2 heure avant le créneau pour vous équiper et gréer le matériel

Brevet de natation obligatoire

Equipement à prévoir :

Chaussures d'eau, teeshirt, maillot de bain, casquette, coupe vent

Les combinaisons néoprène sont fournies

LA SEANCE : 42 €

5 séances : 160 €

*Licence enseignement et
adhésion comprises*



LA PLANCHE A VOILE

Du lundi au vendredi

Le matin de 10h00 à 12h00

L'après midi de 14h00 à 16h00

Rendez vous au Club 1/2 heure avant le créneau pour vous équiper et gréer le matériel

Brevet de natation obligatoire

Equipement à prévoir :

Chaussures d'eau, teeshirt, maillot de bain

Les combinaisons néoprène sont fournies

LA SEANCE : 42 €

5 séances : 160 €

*Licence enseignement et
adhésion comprises*



LE CHAR A VOILE

Tous les jours en fonction des marées basses

Horaires de roulage joints

Rendez vous au Club 1/4 heure avant le créneau pour vous équiper et gréer le matériel

Equipement à prévoir :

Chaussures fermées, veste et pantalon étanches, gants, lunettes de protection, change complet pour repartir

Port du casque obligatoire, fourni par le Club

LA SEANCE : 40 €

5 séances : 150 €

*Licence enseignement et
adhésion comprises*



LE SPEED SAIL

Horaires de roulage spécifiques

Nous consulter

Rendez vous au Club 1/2 heure avant le créneau pour vous équiper et gréer le matériel

Equipement à prévoir :

Chaussures montantes fermées, pantalon jogging, veste étanche, bouteille d'eau, change complet pour repartir

Port du casque obligatoire, fourni par le Club

LA SEANCE : 40 €

5 séances : 150 €

*Licence enseignement et
adhésion comprises*

HORAIRES CHAR A VOILE—JUILLET 2020

samedi 4 juillet	16h00-18h00	
dimanche 5 juillet	16h45-18h45	
lundi 6 juillet	17h30-19h30	
mardi 7 juillet	18h00-20h00	
mercredi 8 juillet	18h30-20h30	
jeudi 9 juillet	9h00-11h00	
vendredi 10 juillet	9h30-11h30	
samedi 11 juillet	10h00-12h00	
dimanche 12 juillet	10h00-12h00	
lundi 13 juillet	9h30-11h30	11h30-13h30
mardi 14 juillet	10h30-12h30	12h30-14h30
mercredi 15 juillet	11h30-13h30	13h30-15h30
jeudi 16 juillet	12h45-14h45	14h45-16h45
vendredi 17 juillet	13h45-15h45	15h45-17h45
samedi 18 juillet	14h45-16h45	16h45-18h45
dimanche 19 juillet	15h30-17h30	
lundi 20 juillet	16h15-18h15	18h15-20h15
mardi 21 juillet	17h00-19h00	
mercredi 22 juillet	17h45-19h45	
jeudi 23 juillet	18h15-20h15	
vendredi 24 juillet	9h00-11h00	
samedi 25 juillet	9h30-11h30	
dimanche 26 juillet	10h00-12h00	
lundi 27 juillet	9h15-11h15	11h15-13h15
mardi 28 juillet	10h00-12h00	12h00-14h00
mercredi 29 juillet	11h00-13h00	13h00-15h00
jeudi 30 juillet	12h30-14h30	14h30-16h30
vendredi 31 juillet	13h30-15h30	15h30-17h30

HORAIRES CHAR A VOILE—AOÛT 2020

samedi 1 août	14h45-16h45	16h45-18h45
dimanche 2 août	15h30-17h30	
lundi 3 août	16h30-18h30	
mardi 4 août	17h00-19h00	
mercredi 5 août	17h30-19h30	
jeudi 6 août	18h00-20h00	
vendredi 7 août	18h30-20h30	
samedi 8 août	9h00-11h00	
dimanche 9 août	9h30-11h30	
lundi 10 août	9h30-11h30	
mardi 11 août	10h00-12h00	
mercredi 12 août	9h30-11h30	11h30-13h30
jeudi 13 août	10h30-12h30	12h30-14h30
vendredi 14 août	11h30-13h30	13h30-15h30
samedi 15 août	13h15-15h15	15h15-17h15
dimanche 16 août	14h15-16h15	
lundi 17 août	15h15-17h15	17h15-19h15
mardi 18 août	16h00-18h00	18h00-20h00
mercredi 19 août	16h30-18h30	
jeudi 20 août	16h30-18h30	
vendredi 21 août	16h30-18h30	
samedi 22 août	17h00-19h00	
dimanche 23 août		
lundi 24 août	9h30-11h30	
mardi 25 août	10h00-12h00	
mercredi 26 août	9h30-11h30	11h30-13h30
jeudi 27 août	10h30-12h30	12h30-14h30
vendredi 28 août	12h15-14h15	14h15-16h15



LE CERF VOLANT

À partir de 6 ans

JOUR	DATE	HORAIRES
Mardi	07/07/2020	10h00-12h00
Mardi	14/07/2020	14h00-16h00
Mardi	21/07/2020	10h00-12h00
Mardi	28/07/2020	14h00-16h00
Mardi	04/08/2020	10h00-12h00
Mardi	11/08/2020	14h00-12h00
Mardi	18/08/2020	10h00-12h00
Mardi	25/08/2020	14h00-16h00

Fabrication d'un cerf volant Enfant ou adulte

Modèles différents selon l'âge des participants
Décoration

LA SEANCE : 15 €

Fournitures comprises



LE MILIEU MARIN

À partir de 6 ans

JOUR	DATE	HORAIRES	TYPE
Mercredi	08/07/2020	18h00-19h30	Pêche à pied
Mercredi	15/07/2020	17h00-18h30	Laisse de mer
Mercredi	22/07/2020	17h30-19h00	Pêche à pied
Mercredi	29/07/2020	17h00-18h30	Laisse de mer
Mercredi	05/08/2020	18h00-19h30	Pêche à pied
Mercredi	12/08/2020	17h00-18h30	Laisse de mer
Mercredi	19/08/2020	17h30-19h00	Pêche à pied
Mercredi	26/08/2020	17h00-18h30	Laisse de mer

ATELIERS SCIENTIFIQUES ET LUDIQUES

DÉCOUVERTE DE LA FAUNE

LA SEANCE : 8 €



LE KAYAK

Rendez vous au Club 1/4 heure avant le créneau pour vous équiper

Brevet de natation obligatoire

Equipement à prévoir :

Chaussures d'eau, teeshirt, maillot de bain, casquette, coupe vent

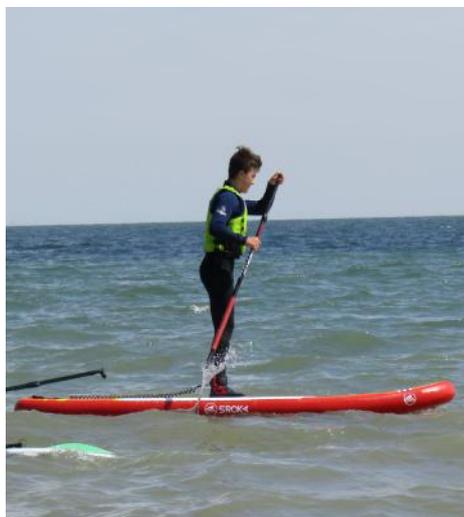
Les combinaisons néoprène sont fournies

Mise à disposition :

15 € de l'heure

Séance encadrée :

Durée 1 heure : 22 €



LE PADDLE

Rendez vous au Club 1/4 heure avant le créneau pour vous équiper

Brevet de natation obligatoire

Equipement à prévoir :

Chaussures d'eau, teeshirt, maillot de bain

Les combinaisons néoprène sont fournies

Mise à disposition :

15 € de l'heure

Séance encadrée

Durée 1h30 : 25 €

CVLH - FICHE D'INSCRIPTION - 2020

IDENTITE DU STAGIAIRE

NOM

Prénom

Date de Naissance :/...../.....

Masculin—Féminin

1. Adresse **principale** :

Code postal : Ville:.....

Téléphone () :Email.....

Téléphone () :Email.....

2. Adresse **lieu de vacances** :

Code postal : Ville:.....

Téléphone portable :Téléphone fixe :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM - : **Prénom :**

DATE	HORAIRE	ACTIVITE	DATE	HORAIRE	ACTIVITE

AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS :

Je soussigné(e)parent, grand parent, tuteur de l'enfant désigné ci-dessus,

déclare l'autoriser à participer aux activités du C.V.L.H. aux dates indiquées ci-dessus

autorise l'encadrement du C.V.L.H à prendre en cas d'accident toutes mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales y compris éventuellement l'hospitalisation

l'autorise à rentrer seul

autorise le C.V.L.H. à utiliser l'image du stagiaire à des fins promotionnelles (plaquette, site internet...)

J'atteste que

le stagiaire ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique des activités enseignées au C.V.L.H.

Et je signale ci-après les états sanitaires spécifiques

le stagiaire a en sa possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités enseignées au C.V.L.H.

(moins de 16 ans) le stagiaire est apte à plonger et nager au moins 25 mètres

(16 ans et +) le stagiaire est apte à plonger et nager au moins 50 mètres

j'ai pris connaissance des conditions de fonctionnement du stage, du règlement intérieur du CVLH, de l'arrêté du 09/02/98 relatif aux garanties de technique et de sécurité des centres et écoles de voile et d'y adhérer sans réserve (documents affichés à l'accueil)

j'ai pris connaissance des assurances complémentaires proposées par les Fédérations (FFCV, FFV, FFVL) et si je désire souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires, je contacte moi-même les Compagnies d'Assurances (documents affichés à l'accueil)

A Hermanville/mer le

Signature de l'adhérent ou d'un parent pour les mineurs (avec mention « lu et approuvé »)

CVLH - FICHE D'INSCRIPTION - 2020

En raison de la crise sanitaire COVID19,

l'inscription à nos activités est soumise à la signature d'un engagement préalable des pratiquants :

- J'atteste par la présente avoir été informé(e) par la structure des risques liés au COVID19 et des consignes de protection obligatoires à respecter pour freiner sa diffusion ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, la structure ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le COVID19 ;
- Je m'engage à prendre les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans la structure, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ci-dessous ;
- Je m'engage à respecter les mesures de protections dictées par le Gouvernement et en particulier celles relevant du Ministère des Sports ;
- Je m'engage à respecter également les modalités mises en place par la structure pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

NOM : Prénom :

Pour les mineurs, Nom et Prénom du responsable légal :

Date :

Signature du titulaire (ou du responsable légal pour les mineurs)



Porter un masque
quand la distance d'1,5m
ne peut pas être respectée



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Respecter une distance
d'au moins 1,5 mètre
avec les autres



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir

CONDITIONS GENERALES

LE STAGE

Il a lieu sous la responsabilité d'un moniteur diplômé.

L'inscription au stage n'est définitive qu'après le versement de la totalité du montant du stage. Les aides attribuées par les organismes d'Etat ou les Comités d'entreprises sont acceptées.

Le CVLH se réserve le droit d'annuler un stage en cas d'insuffisance de participants, les stagiaires en seront informés, sans autre contrepartie. De même, une ou plusieurs séances d'activités pourront être annulées si les conditions météorologiques sont jugées mauvaises. D'autres activités de remplacement seront proposées dans la mesure du possible. Ces annulations ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Le CVLH n'est pas responsable des vols qui pourraient être commis dans l'établissement. Les objets de valeur pourront être mis dans le bureau du Chef de base.

LES TARIFS

Ils comprennent les frais d'inscription, l'encadrement, le matériel, l'adhésion au CVLH, la licence école.

L'INSCRIPTION

Elle se fait sur la fiche jointe. Il y figure l'identité du stagiaire et les autorisations parentales (pour les mineurs) et l'approbation des conditions générales. Elle sera retournée au CVLH accompagnée : du versement des arrhes : 50% du prix du stage (l'inscription se fait plus de 15 jours avant le début du stage), d'une attestation de natation pour les activités nautiques (50 mètres départ plongé)

LE SOLDE DU STAGE

Il sera réglé au plus tard au début du stage. Si une facture n'a pas été réglée à la date d'exigibilité, celle-ci sera majorée de 10% à chaque rappel. Si l'inscription a lieu moins de 15 jours avant le début du stage, la totalité du montant du stage est exigée, accompagnée du dossier complet. Tous les stages réservés mais non soldés dont les arrhes n'ont pas été versées ou dont la fiche d'inscription est incomplète pourront être annulés.

ANNULATION

Du fait du stagiaire :

Entre un mois et sept jours avant le stage, les arrhes ne seront pas remboursés.

Moins de sept jours, la totalité du prix du stage ne sera pas restituée, sauf cas de force majeure dûment prouvé (maladie, accident) dans ce cas le remboursement s'effectue par rapport à un barème dégressif en fonction du nombre de jours considérés. Les arrivées tardives et les départs prématurés ou les prestations non utilisées ne donnent lieu à aucun remboursement (sauf cas de force majeure).

Du fait du CVLH :

L'annulation avant le début du stage donne lieu au remboursement du montant total du stage sans droit à versement d'indemnités.

Pendant le déroulement du stage, le CVLH décide de l'adaptation ou de l'annulation des activités afin de garantir la plus grande efficacité du Dispositif de Surveillance et d'Intervention sans donner droit à remboursement ou indemnité.

MATERIEL

Il vous est demandé de respecter le matériel qui vous est confié. Les moniteurs transmettent les indications permettant de maintenir ce matériel dans le meilleur état. Le rangement incombe aux stagiaires. Ils doivent signaler toutes anomalies concernant leur matériel et y remédier dans la mesure du possible avec le moniteur. En cas de perte ou de dégradation due à une négligence, les remboursements sont à la charge du stagiaire.

SECURITE

pour le Char à Voile : Port obligatoire du casque et de chaussures fermées

pour la Voile, le paddle et le Kayak : Port obligatoire du gilet de sauvetage et de chaussures, brevet de natation obligatoire

pour l'envol Cerf-volant : Port obligatoire de lunettes de soleil, de gants et de chaussures

pour le milieu marin : Port de chaussures obligatoires et vêtements adaptés à la météo

Les zones de pratique des activités sont délimitées par l'encadrement. Elles doivent être strictement respectées.

LES ADMISSIONS

A la date et à l'heure d'ouverture de votre stage, vous vous présenterez au CVLH muni des éléments constituant votre dossier si cela n'a pas été fait. Vous serez alors accueilli par votre moniteur.

LA LICENCE FEDERALE

La licence délivrée durant les stages est une licence école, elle est valable pour l'année civile en ce qui concerne la FFV et la FFVL, et pour l'année scolaire du 1/07 au 30/06 en ce qui concerne la FFCV.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Les stages sur tous les supports fonctionnent en créneaux horaires. Les stagiaires suivant les supports sont convoqués à l'heure précise, un 1/4 h ou une 1/2h avant la séance. En dehors de ces plages horaires, les stagiaires ne sont plus sous la surveillance ni sous la responsabilité des moniteurs. Le CVLH se réserve avant chaque début de stage, la possibilité de changer la durée et les horaires de ses stages (une information préalable sera faite aux stagiaires ou aux responsables légaux)

ASSURANCE

Les stagiaires sont assurés par la licence fédérale durant la période de fonctionnement des stages (clauses affichées à l'accueil). Les garanties de cette assurance sont limitées. Si vous désirez prendre une formule plus complète que celle que nous vous proposons, vous devez prendre contact directement avec l'assureur de la Fédération concernée ou l'assureur de votre choix.